



Keleier N° 484

Bulletin mensuel d'information

Mai 2022 / Miz Mae

Les annonces pour le bulletin de juin sont à déposer en mairie par mail pour le jeudi 19 mai 2022.

Édito du Maire



Le mois d'avril 2022 aura été marqué par le retour des animations après cette longue période d'interruption pour cause sanitaire.

Les couleurs de La Forest-Landerneau ont été portées très hautes lors du dernier carnaval avec un magnifique char et avec un enthousiasme sans faille des bénévoles, danseurs et de tous les participants.

L'amicale laïque a également relancé avec succès ses concerts et nous avons pu apprécier le nouveau salon du « Bien être ». Les belles animations du marché et la chasse aux œufs, organisées par la municipalité, qui sont toujours des moments très chaleureux et appréciés, ont pu enfin se tenir.

Je ne peux également que me réjouir de constater que le taux de participation de la Forest-Landerneau aux élections est toujours plus élevé (85%) que la moyenne nationale et j'encourage les habitants encore non-inscrits à venir le faire en mairie avant le 6 mai pour pouvoir voter aux prochaines élections législatives.

Point fibre par le référent territorial Mégalis :

« Nous allons réceptionner un peu plus de 8000 adresses sur la plaque de Landerneau, dont 80% de la votre commune en juin prochain. Ces opérations de réception visent à tester toutes les lignes et s'assurer du bon respect des règles d'ingénierie. Nous procédons à quelques audits afin de raccourcir au maximum le temps nécessaire à ces opérations de réception.

Je vous informerai des dates de réception des travaux dès que celles-ci seront connues. »

Mairie : Tél : 02 98 20 21 43

Courriel : mairie@la-forest-landerneau.fr

Site Internet : www.la-forest-landerneau.fr

Page Facebook : <https://www.facebook.com/MairieLaForestLanderneau>

Horaires d'ouverture :

L M M J : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Samedi : 9h - 11h



DATES À RETENIR

Sam 07/05

Sam 07/05

Sam 14/05

Sam 21/05

S et D 21-22/05

Sam 28/05

S et D 28-29/05

Opération récup de journaux

Découverte Sophro Hynose - 14h30 à 16h (sur inscription)

Fête de la Bretagne – plusieurs animations (cf page 4)

Marché : animation « En mai, fait ce qu'il te plaît »

Fête de la nature / Expo. Anne-Marie Lorand et Armelle Le Gall

Marché : animation autour du jeu

Expo. Sylvie Le Touze et Carmen Michaela

Eau du Ponant

Du lundi au vendredi 8h30-12h15 / 13h15-17h30 (sauf le lundi 17h).
Le numéro est le même pour vous renseigner ou signaler un incident sur les réseaux : 02 29 00 78 78, 24h/24h.

Communauté d'Agglomération (CAPLD)

Maison des Services Publics, Landerneau
○ Secrétariat : 02 98 21 37 67
○ Service environnement : 02 98 21 34 49
○ Pôle Emploi : 3949
○ CPAM : 3646
○ Mission locale : 02 98 21 52 29

Conciliatrice de justice

Tous les jeudis. M-F. Le Guen – Mairie - Landerneau
Tél 06 81 89 62 40 - marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

Centre de Loisirs (ALSH)

Tél : 07 69 84 43 06 - saint-divy@epal.asso.fr
Maison des Bruyères, Saint Divy.

Petite Enfance

Protection Maternelle et Infantile (PMI) :
Les consultations de PMI pour les enfants de 0 à 6 ans ont lieu au CDAS / Landerneau.
Renseignements au 02 98 85 95 20.

Relais Petite Enfance (RPE ex-RPAM) :
Le relais destiné aux parents, enfants, assistant(e)s maternel(le)s et autres professionnels de la petite enfance. Aide à la recherche d'un mode de garde pour leur(s) enfant(s), aux démarches administratives etc...
Tél 02 98 43 63 97 Email : rpe.interco@enjeuxdenfance.fr

Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS)

20, Rue A. Belhomme - Landerneau Tél : 02 98 85 35 33

CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique
Maison des services publics - 59, Rue de Brest - Landerneau. Tél : 02 98 85 99 08 - Mail : clic@ccpld.bzh

Professionnels de santé

Masseur-kinésithérapeute :

Hubert CASTREC – Tél : 02 98 20 21 82
2, Route de Kerhuon - Sur RDV.

Pharmacie RICHARD :

Tél : **02 98 20 28 76**
L M M J V > 9h - 12h30 / 14h - 19h30
Samedi matin > 9h - 12h30.

Pharmacies de garde :

Tableau de garde du dimanche de 9h30 à 20h.

01/05	Pharmacie de la presqu'île à Plougastel Daoulas
08/05	Pharmacie Jouillat dutreix à Landerneau
15/05	Pharmacie Willemaire Bydlon à Landerneau
22/05	Pharmacie Humbert à Sizun
29/05	Pharmacie Prigent à Landivisiau

En semaine, après 20h et le samedi après 19h : composez le **3237**.

Maison de santé

2, Rue de la Croix de Mission

Médecins :

Dr LE GOFF – Dr WEYNE – Dr VIMFLES

Tél **09 83 22 27 27** (numéro NON surtaxé)
Sur RDV : L M M J V > 9h-19h ; S – 9h-12h

GARDES MEDECINS : Après 19h et WE appeler le **15**.

Infirmière :

Béatrice FILY-SIDOINE – Tél : **02 98 20 23 15**
Soins à domicile, 7 jours/7 et sur rendez-vous.

Orthophoniste :

Marion LAMIRAUX - Tél : **02 56 31 43 89**

Recyclerie – Le Triporteur

Rue des Glénan - 29800 Plouédern
Dépôts : mer. 14h - 16h30 & sam. 10h – 16h30
Ventes : mer. 14h – 16h30 & sam. 10h – 16h30
Contact et infos : 06 06 41 39 48

Collecte ordures ménagères et recyclables

Recyclables : jeudi 12 et lundi 30 mai.

Ordures ménagères : jeudis 5 et 19 mai.

- Merci de positionner vos poubelles poignées vers la chaussée.
- Merci de mettre les masques dans la poubelle verte.

Déchetterie

(ZI Saint Eloi - Plouédern) – Tél : 02 98 85 19 50
Horaires d'été de la déchetterie :
9h - 12h & 14h - 19h du lundi au samedi.

Déchets de jardin - Stationnement remorque

Lundi et mercredi :

02/05	Lot de Rochebrune	04/05	Keranna
09/05	Ty N'aod	11/05	Route de Kerhuon / Streat Nevez
16/05	Rue de Rohan	18/05	Hameau de la Forge
23/05	Keryvonne	25/05	Ker Arzel
30/05	Place du Château		

Week-end :

06/05	Rue Guébriant
13/05	Route de Kergreac'h
20/05	Parking de la gare
27/05	Hameau de Parc Hir

Nous vous rappelons que la remorque ne doit recevoir que les **coupes de tonte de pelouse et des végétaux dont le diamètre ne dépasse pas 20 cm** (pas de plastique, de cailloux, de bois, ni d'ordures ménagères).

Vie Paroissiale – Messes

Messe à La Forest-Landerneau le dimanche 1 mai et le dimanche 15 mai à 10h30.

Jeudi 26 mai, jour de l'Ascension, première communion (à la Forest-Landerneau)

Les élus à votre écoute (Permanences du Maire et des Adjointes) :

David ROULLEAUX, Maire Jeudi 17h00 - 18h00
 Thierry ROUDAUT, 1^{er} adjoint (Urbanisme - Voirie - Environnement - Cadre de Vie) Lundi 17h00 - 18h00
 Pauline BENOIT, 2^{ème} adjointe (Affaires scolaires - Enfance - Jeunesse) Sur rendez-vous
 Erwan GALERON, 3^{ème} adjoint (Aff. sociales - Citoyenneté - Services au public - Patrimoine ancien) Sur rendez-vous
 Marilyne BENOIT, 4^{ème} adjointe (Animations - Vie Associative - Culture - Sport - Tourisme) ...Lundi 16h00 - 17h00

En dehors de ces horaires, le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

Le bureau municipal se réunit tous les lundis.

Conseil Municipal du 28 mars 2022 (Extraits)

Extraits du conseil municipal du 28-03-22

Tous les élus étaient présents à l'exception de :

- Mme Pauline BENOIT, excusée, ayant donné procuration à Mme Maria COSTA,
- M. Erwan GALERON, excusé ayant donné procuration à M. David ROULLEAUX,
- Mme Catherine VELGHE, excusée ayant donné procuration à Mme Nathalie ROULLEAUX,
- M. Christophe TIRILLY, excusé ayant donné procuration à M. Olivier BESCOND.

1 – Démission et remplacement d'un conseiller municipal

Par courrier reçu le 8 mars 2022, Madame Catherine SIMON a fait part de sa démission, pour des raisons professionnelles

Monsieur Fabrice BERGERE est appelé à remplacer Madame Catherine SIMON en tant que conseiller municipal.

2 – Intégration du conseiller municipal au sein d'une commission

Monsieur le Maire propose la candidature de Monsieur Fabrice BERGERE pour siéger au sein de la commission Urbanisme

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve l'intégration de Monsieur BERGERE à la commission Urbanisme.

3 – Approbation du compte de gestion 2021

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Il comporte :

- une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité) ;
- le bilan comptable de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité ou de l'établissement local.

Le compte de gestion est soumis au vote de l'assemblée délibérante qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents (compte administratif et compte de gestion).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 18 voix pour et 1 contre (Pascal MELLAZA), approuve le compte de gestion 2021 de la commune, **dressé par le trésorier public** et déclare qu'il n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

4 – Approbation du compte administratif 2021

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le compte administratif 2021 en conformité avec le compte de gestion établi et présenté par le comptable public

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, 1 voix contre (Pascal MELLAZA), approuve le compte administratif 2021 de la commune.

5 – Affectation de résultat 2021 pour le budget primitif 2022

Les résultats du compte administratif de la commune de la Forest-Landerneau étant définitivement arrêtés, il est proposé au Conseil Municipal de valider l'affectation de résultat 2021 pour le budget primitif 2022 :

Résultat de clôture investissement 2020 : + 861 683,15 €
 Résultat de clôture fonctionnement 2020 : + 332 399,10 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 18 voix pour et 1 contre (Pascal MELLAZA), adopte l'affectation de la totalité du résultats 2021 au Budget Primitif 2022 :

- R/001 Excédent d'investissement reporté : 861 683,15 €
- R/1068 Excédents de fonctionnement capitalisés : 332 399,10 €

6 – Vote des taux d'imposition 2021

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer les taux de fiscalité 2022 comme suit :

TAXES MENAGES	2021	2022
Taxe foncière sur les propriétés bâties	30.97 %	30.97 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	35.83 %	35.83%

Pour information les taux moyens communaux de 2021 sont :

	National	Départemental
Taxe foncière sur les propriétés bâties	37.72%	38.17%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	50.14%	46.39%

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 18 voix pour et 1 contre (Pascal MELLAZA), décide de maintenir les taux d'imposition à leur niveau de 2021 comme suit :

- Fixer le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties pour l'exercice 2022 à 30.97 %
- Fixer le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties pour l'exercice 2022 à 35.83 %

7 – Adoption du budget primitif 2022

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter son budget primitif 2022 au niveau du chapitre pour chacune des sections, lequel s'équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 1 146 346 € et en suréquilibre en section d'investissement à hauteur de 348 169 € en dépenses et 1 543 648.25 € en recettes, comme présenté dans le tableau ci-après :

La balance budgétaire du Budget primitif 2022 est présentée en annexe de la présente délibération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 18 voix pour et 1 abstention (Roland PORHEL), adopte le budget primitif 2022

8 – Information augmentation tarifs Convivio

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée, à la suite à une réunion entre Convivio, la Mairie de Saint-Divy et de La Forest-Landerneau, une proposition de révision des tarifs des repas a été proposé par Convivio, afin de faire face aux diverses augmentations.

Il a été accordé par les mairies de Saint-Divy et de La Forest-Landerneau une augmentation à titre exceptionnel de 6.5% à compter du 1er avril 2022 et ce jusqu'au 31 août 2022.

Le conseil municipal prend acte de cette information

9– Dispositif d'aide au B.A.F.A

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (B.A.F.A.) est une porte d'entrée vers les métiers de l'animation et représente une clé pour évoluer dans un parcours professionnel. Dans le cadre de la politique municipale à destination de la jeunesse, la Commune de La Forest-Landerneau propose d'accompagner des jeunes dans la préparation de cette formation.

Cet accompagnement se déclinerait par la mise en place d'un dispositif d'aide à la formation B.A.F.A. Il s'agira d'apporter une aide financière aux jeunes motivés par la formation B.A.F.A. pour qui le coût important (aux alentours de 1.400 €) est un facteur limitant.

Public concerné :

Jusqu'à 5 jeunes Forestois âgés de 17 à 25 ans (au 31/12 de l'année)

Montant de l'aide :

100 € par jeune

Modalités :

Pour bénéficier de cette aide exceptionnelle, le jeune adresse un courrier en mairie sollicitant l'aide pour le BAFA, ainsi que ses motivations. S'il est mineur, cette demande est accompagnée de l'accord du ou des parents.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le dispositif d'aide au B.A.F.A.

13– Acquisition de la parcelle AA n°280

Thierry ROUDAUT, 1^{er} adjoint, rappelle que :

Afin de sécuriser le passage entre la route de Rulan et la rue de Keramanac'h, il apparaît opportun d'acquérir la parcelle numérotée au cadastre de la Commune section AA n° 280 pour une contenance de 245 ca. Les propriétaires ne s'opposent pas au projet et les parties sont convenues d'une vente amiable au prix principal de **1 Euro. (UN EURO)**

Monsieur le Maire demande l'autorisation de recevoir en la forme administrative l'acte d'acquisition tel que décrit dans la présente délibération, effectuer toute formalité et signer tout acte ou document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à par 18 voix pour et 1 abstention (Angélique NICOLAS), approuve l'acquisition de la parcelle AA n°280

14– Changement de nom de rue au Quinquis

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur la création des noms de rue suivants :

➤ Création d'un nom de rue en remplacement du 1 au 9 Quinquis. Il est proposé le nom de rue suivant : **Quinquis Bras** avec les numérotations 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9.

➤ Création d'un nom de rue en remplacement du 10 au 16 Quinquis. Il est proposé le nom de rue suivant : **Quinquis Bihan** avec les numérotations 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le changement de nom de rue au Quinquis.

15– Transfert de gestion route de la grève du château

M. Roudaut, 1^{er} adjoint présente à l'assemblée le rapport suivant :

Les parcelles AE 56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67, propriétés privées dont le seul accès possible se fait par la voirie de la grève du château, est actuellement inconnue des services de la DDTM. Pourtant la commune assure l'entretien et la gestion de cette voirie située sur le Domaine Public, Maritime depuis de nombreuses années,

- Cette route située sur l'estran porte le nom de « La grève du château » sur le cadastre

La surface totale de la concession sollicitée est d'environ 2640 m². Elle concerne l'accès aux parcelles nommées ci-dessus.

A ce jour il n'existe aucune convention avec les services de la DDTM.

Pour régulariser cette situation la commune de LA FOREST LANDERNEAU demande l'accord du conseil municipal pour que M. Le maire signe une convention avec la DDTM. Cette dite convention permettra la concession de 330 ml de voirie submersible le long du trait de côte sur une largeur de 8 ml, actuellement Domaine Public Maritime.

La commune de LA FOREST LANDERNEAU souhaite régulariser la situation en déposant une demande d'occupation du Domaine Public Maritime soumis au régime d'un transfert de gestion, afin d'en assurer la gestion et l'entretien.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le transfert de gestion route de la grève du château.

16– Convention d'occupation des jardins de Ti

An Aod

La famille JUIGNE a proposé à la mairie d'entretenir le jardin de la maison Tanguy situé à Ti An Aod, afin d'y créer un jardin potager zéro déchet. Le potager sera ouvert plusieurs fois dans l'année au public, avec l'organisation de visites guidées et d'atelier, afin de mutualiser les connaissances et les plantes dans ce lieu. La mairie conserve son autorité dans la gestion du lieu.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le maire à signer la convention proposée entre la commune et la famille JUIGNE.

La présente convention sera révisable au terme de chaque mandature du Conseil Municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention d'occupations des jardins de Ti An Aod.

17– Demande de subvention DSIL

Dans le cadre de l'aménagement de la VC9, la commune de La Forest-Landerneau, souhaite aménager une voie cyclable du rond-point de croix de la lieue jusqu'à l'école Brassens.

La commune bénéficie des conseils de Finistère Ingénierie Assistance pour l'analyse du projet ainsi que l'aide à la réalisation des dossiers de subventions.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Autorise Monsieur le Maire à solliciter les organismes financeurs et à signer tout document se rapportant à cette opération.

19– Modification du tableau des emplois

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'à la suite du départ de Jennifer Vignaud, il convient de réorganiser le service périscolaire et de modifier le temps de travail de trois agents :

Adjoint technique en charge du service périscolaire 20.72/35ème, il est proposé de faire évoluer se poste à 35 heures semaine annualisée.

Adjoint technique ASTEM 26.04 /35ème, il est proposé de faire évoluer se poste à 35 heures semaine annualisée.

Adjoint technique en charge de la cantine 27/35ème il est proposé de faire évoluer se poste à 28 heures semaine annualisée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Adopte la proposition du maire

➤ Questions diverses

La guerre déclarée à l'Ukraine par la Russie, le 24 février 2022, a d'ores et déjà poussé sur les routes de l'exil plusieurs centaines de milliers de personnes, dont de nombreuses familles, majoritairement des femmes et des enfants. La commune de La Forest-Landerneau souhaite témoigner son soutien au peuple Ukrainien, en faisant un don de 1000€.

Marché



<https://laforest.bzh/vie-economique/marche/>

Cérémonie du 8 mai

- Les Forestois sont invités à participer nombreux **dimanche 8 mai 2022 à 11 H** à la cérémonie commémorative de la fin du conflit mondial de 1939/1945. Elle se déroulera devant le Monument aux Morts de la commune en présence des autorités civiles et militaires ainsi que des Anciens Combattants.
- Comme le 8 mai 1945, pour célébrer la fin du conflit mondial, à **11 H 00** les cloches sonneront à toute volée.
- Un piquet d'honneur de l'Armée de l'Air et de l'Espace rendra les honneurs, notamment au Sergent SHERIDAN inhumé dans le cimetière communal depuis 1941.
- Compte tenu de l'existence d'un grave conflit aux portes de l'Europe ; notre Devoir est de ne pas oublier ceux qui ont été jusqu'au sacrifice suprême afin de nous permettre de vivre en Paix.
- Un vin d'honneur sera offert en mairie à tous les participants.

Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés à **partir de mai 2006**.

En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir **du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans**.

Munissez-vous de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter leurs démarches administratives



BAFA

Le Conseil Municipal a voté un budget de 500 euros pour aider financièrement 5 jeunes (à hauteur de 100 euros) qui passent le BAFA en 2022. Cette aide viendra en complément de tous les autres dispositifs d'aides (CAF, la région, www.jeunes.gouv.fr ...) et sans conditions de ressources.

Elle sera versée sur présentation du diplôme.

Vous pouvez dès à présent vous préinscrire sur ce dispositif.

Élections

Les élections présidentielles :

Voici les résultats pour notre commune :

Pour le 1^{er} tour :

Taux de participation : 85,57 %

Emmanuel Macron > 34,56 %
Jean-Luc Mélançon > 20,72 %
Marine Le Pen > 17,59 %
Yannick Jadot > 7,90 %
Valérie Pécresse > 5,55 %
Éric Zemmour > 4,46 %
Jean Lassalle > 2,97 %
Fabien Roussel > 2,74 %
Anne Hidalgo > 1,49 %
Philippe Poutou > 0,86 %
Nicolas Dupont-Aignan > 0,63 %
Nathalie Arthaud > 0,55 %

Pour le 2^{ème} tour :

Taux de participation : 84,16 %

Emmanuel Macron > 70,32 %
Marine Le Pen > 29,68 %

Les élections législatives auront lieu :

- Les dimanches **12 & 19 juin**

Pour y participer, il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Les inscriptions seront closes le 6 mai pour les élections législatives.

Pour s'inscrire, rendez-vous :

👉 Sur le Téléservice du service public :
<https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

👉 Ou en Mairie.

Pièces à fournir :

- > Carte d'identité ou passeport
- > Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Affaires Sociales

Café des aidants

Rendez-vous tous les 1ers jeudis de chaque mois à la Cimetière de 14h à 16h.

Prochaines dates :

- **Jeudi 5 mai :**
 - Maintenir une communication avec ses proches
- **Jeudi 2 juin :**
 - Et ma propre santé dans tout ça ?



Maison de santé

Nos médecins ont le plaisir d'accueillir dans leur équipe deux nouvelles professionnelles, Mme Céline Pronost, psychologue clinicienne, et Mme Michèle Le Roy, diététicienne. Mme Pronost est présente au cabinet les mercredis et Mme Le Roy les mercredis et jeudis à partir du mois de mai.

Environnement

Un grand merci aux bénévoles qui ont désherbé les carrés du jardin partagé.

Les carrés sont prêts à recevoir nos petits jardiniers en herbe !



Qualité de vie - Citoyenneté

➤ Entretien des trottoirs et chemins en bord de propriété

En mai, « fais ce qu'il te plaît mais n'oublie pas de sortir la binette pour enlever les mauvaises herbes devant ta propriété ».

Chacun contribue ainsi à l'entretien de la commune et à la démarche collective ZERO-PHYTO, les agents ne peuvent pas tout faire.

➤ Salle Taliesin (ex-bureau polyvalent)

Pour éviter la confusion avec la Salle Polyvalente, le Bureau Polyvalent a été rebaptisé « Salle Taliesin », du nom du barde Taliesin, Prince des magiciens dont la statue orne le parvis de la Mairie.

Cette salle, plus petite que la Salle Polyvalente, est également disponible à la location.

Contactez la Mairie pour de plus amples renseignements.



État civil

Naissances :

CANTE Maëlys

11/03/2022 – 6 Penquer Bras

CABOCHE LESAGE Nina

19/03/2022 – 1 Route de l'Elorn

JAFFRY Adèle

06/04/2022 – 1 allée de Kervalan

SEPULVA Lina

16/04/2022 – 1 route du Château

Décès :

COLIN Michel

23/04/2022 – 6 route de Penquer

Urbanisme



Déclarations préalables de travaux

Demandes :

- COROLLEUR Clément – Muret
20 Coteau de Kergrall
- Phoenix France Infrastructures – Relais téléphonique
Coquer Green
- FONTAINE Hugo – Clôture
1 Pont Ar Bellec
- PINARD Mélanie – Portail
27 rue Duguesclin
- PAGES Gilles – Clôture
12 Ker Arzel
- ROUAT Jean-Claude – Ravalement
5 Allée verte
- PELOU Jean-Charles – Carport
10 Coz Iorizou

Accords :

- THEPAUT Jean-Charles – Muret
17 Coteau de Kergrall
- COROLLEUR Clément – Muret
20 Coteau de Kergrall
- AMIS Gérard – Ravalement
5 Allée de Ker Arzel
- PAGES Gilles – Clôture
12 Ker Arzel

Refus :

- FAUGLAS Thierry – Garage
4 Ker Arzel



Permis de construire

Demande :

- FEIRREIRA DE SOUSA Manuel – Maison individuelle
9 route de Kergreac'h
- YILDIRIMCAM Ahmet – Modification permis
1 et 6 Kerdeniel

Accord :

- JACOLLOT Olivier – Maison individuelle
6 Clos de la garenne
- YILDIRIMCAM Ahmet – Maison individuelle
6 Kerdeniel
- REUNGOAT Christine – Maison individuelle
2 Kerdeniel
- PIRIOU Florian – Maison individuelle
7 Kerdeniel

➤ Projet EMA

A la gare, le projet EMA ~ Espace Multimodal Augmenté ~ suit son cours.

Un abri avec auvent (8 places) est venu s'ajouter aux 2 boxs sécurisés (4 places).



Animation

➤ Frelon asiatique

Belle participation des habitants au marché sur le stand de lancement de la campagne contre les frelons asiatiques ! 8 Forestois ont investis dans des pièges sélectifs pour participer à l'effort de lutte contre ce nuisible. Merci à eux, avec ces pièges plus ceux mis en place par la collectivité, la commune sera couverte par 17 pièges sélectifs. Dès les beaux jours, mobilisons-nous pour supprimer les nids primaires. La municipalité remercie Denis JAFFRE et les piégeurs de la commune pour leur présence et la CAPLD pour son soutien. En cas de découverte de Nids primaires, vous pouvez le détruire de nuit ou appeler la Mairie. Dans tous les cas, nous vous demandons d'appeler la Mairie afin d'alimenter la carte des points GPS des nids élaborée par la communauté.



➤ Fête de la Bretagne

Samedi 14 Mai, c'est la fête de la Bretagne à la Forest-Landerneau !

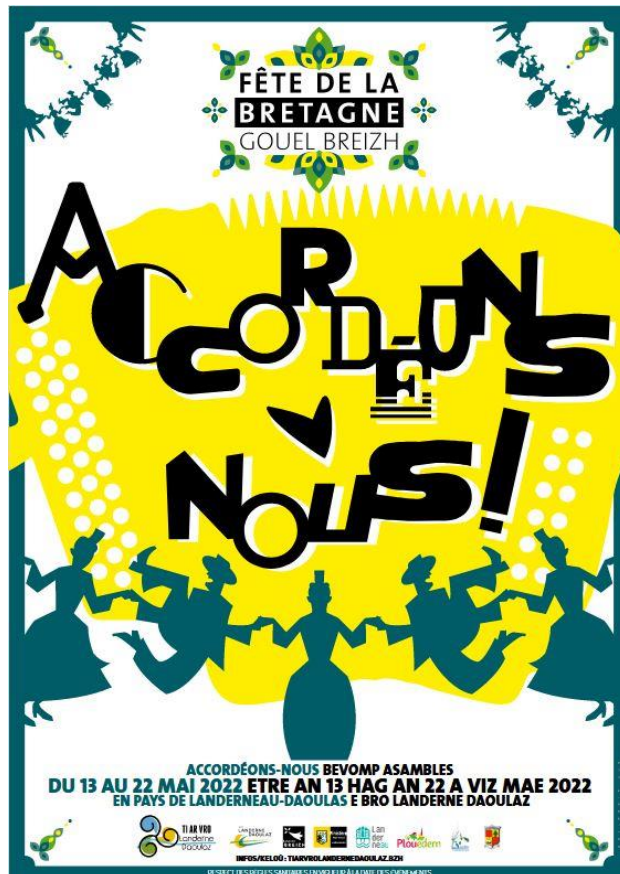
10h30 : initiation à la danse bretonne au marché avec Eskell An Elorn

Puis rendez-vous à la salle polyvalente (sous la mairie)

17h00 : initiation au bal folk avec Fanny Steinmetz, Cie du petit futur - Salle des fêtes (sous la mairie)

19h00 : projection du film « le grand bal »

21h00 : bal folk avec Kerloa (fest noz) et Les P'tit Poux



➤ Troc Jardin

Un nouveau succès du Troc Jardin hier au marché, à l'initiative de la municipalité.

Ce fut l'occasion d'échanger entre novices et experts, de partager des informations sur différentes variétés de fleurs et de graines.

Ce troc aura permis l'échange de graines de roses trémières de l'île d'Yeu, des courges longues, des azalées, des roses de Noel, papyrus nain, agaves, plantes grasses d'intérieur...

À la demande générale un nouveau troc sera organisé d'ici cet été !



➤ Chasse aux œufs

Plus de 110 enfants au rendez-vous !
Le soleil était de la partie pour accueillir les petits chasseurs...
Les 10 œufs en or ont été découverts ; il fallait avoir l'œil, ils étaient très bien cachés...
Merci aux bénévoles et bravo à tous les participants !!!



Bien être



Prenez un temps pour vous et venez retrouver Manuela Lopez pour un évènement unique de découverte Sophro Hypnose !

**Samedi 7 mai - 14h30 à 16h - Salle Taliesin
(à gauche de l'entrée de la Mairie)**

Vous n'aurez rien à faire, juste profiter et vous détendre en pleine conscience.

Nombre de places limité !

Informations, tarifs et inscriptions par téléphone au
06 197 197 06.

Bonne séance !

Bibliothèque

Heures d'ouverture :

Mardi & Jeudi 16h 30 /18h30 - Samedi 10h30/12h30

Tél : 02 98 20 39 57

Courriel : bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr

Abonnement : 20 € / famille / an. [ABONNEZ-VOUS !](#)

Nouveaux habitants de la commune : merci de vous présenter en Mairie pour recevoir votre bon pour un an d'abonnement gratuit.

> **A noter**, les adhérents à la bibliothèque doivent faire au moins un emprunt de livre par an, sinon le système procède à la radiation de l'abonnement.



**Animation
autour du livre
pour
nos tout-petits**

Des temps de partage autour du livre sont proposés aux enfants (6 mois à 3 ans) et leur accompagnant (parents, grands-parents et assistants maternels) dans les locaux de la bibliothèque de la Forest-Landerneau.

Le nombre de participants est limité à 12 enfants accompagnés par leur adulte référent dans le respect des gestes barrières.

Les mardis 10 et 24 mai 2022 à 10 h

Inscriptions au RPE 02 98 43 63 97



Les séances sont animées par Eliane et Claudie avec le soutien de la Bibliothèque de La Forest-Landerneau et la Bibliothèque du Finistère.

École Georges Brassens

Inscriptions pour la rentrée 2022 / 2023



Si votre enfant est né à partir du 1er janvier 2019, vous pouvez l'inscrire directement en mairie en présentant le livret de famille et un justificatif de domicile.

Pour les enfants nés après le 1er janvier 2019, merci de prendre contact avec l'école, les inscriptions se feront en fonction des places disponibles.

Pour prendre contact avec l'équipe enseignante et visiter l'école, vous pouvez téléphoner ou envoyer un courriel : **02 98 20 21 09 (le vendredi) / ec.0290922v@ac-rennes.fr**

Opération Récup' journaux APE

Samedi 7 mai de 11h à 12h

Rendez-vous à la salle omnisports.

Publicités, magazines et autres papiers glacés sont exclus de la collecte.

Merci de ne pas y mettre vos déchets personnels.



Foyer des jeunes

Ouverture du foyer

En période scolaire : le mercredi

8h30 -12h30 et 13h30 – 17h30

Pendant les vacances : LMMJV 13h30 – 17h30

Christine accueille les enfants et est à votre disposition pour toute information complémentaire.

12 Places

Inscriptions et renseignements par téléphone, sms au 06 10 70 72 48 ou mail :

foyerdesjeunesforestlanderneau@gmail.com

Invitation à des échanges intergénérationnels :

Les enfants du foyer des jeunes invitent toute personne qui aimerait venir partager un moment de vie, faire découvrir sa passion, ou passer un moment convivial d'échanges et de partages, à prendre contact avec le foyer afin d'organiser un mercredi de rencontres en mai ou juin.

École Sainte Anne

A vos agendas !!! La prochaine kermesse de l'École Saint-Anne aura lieu le **Dimanche 15 Mai de 11h à 17h30**. Venez nombreux !



Un super programme vous attend :

10h30 : Vente de gâteaux, ouverture de la buvette et de la restauration (saucisses/frites/galettes/crêpes)

13H30 : Défilé des enfants dans le bourg de la Forest-Landerneau

17H00 : Tirage de la tombola

Toute l'après-midi : spectacle des enfants, maquillage, barbe à papa, bric à brac, queue de la vache, pénalty, casse boîtes, fil électrique, plantes, pêche à la ligne, anneaux...

➤ Le vendredi 1^{er} avril, les enfants de l'école Sainte Anne, déguisés sur le thème du Mexique ont participé au Carnaval de la Lune Étoilée. Accompagnés de nombreux parents, les enfants ont retrouvé leurs copains des autres écoles du secteur et ont défilé dans le centre-ville de Landerneau. Les costumes et accessoires avaient été fabriqués par les enfants en classe. Ces derniers pourront être de nouveau ressortis pour la kermesse de l'école qui aura lieu le dimanche 15 mai.



Club « Val Elorn »

Randonnées pédestres ouverte à tous. Pour les sorties rendez-vous "parking de l'église" à 13 h 30 pour un départ groupé en voitures particulières. Chaussures adaptées et bâtons recommandés.



Renseignements auprès de Daniel LARVOR : 02 98 20 31 51 ; ou

Gisèle HALLEGOUET : 02 98 20 25 95.

Lundi 2 mai : Pont de paluden et aber-wrac'h ; lundi 9 mai : pont de térénez ; lundi 16 mai : moulin mer ; 23 mai : pont du châtel ; lundi 30 mai : la martyre - tréflévéné (aller-retour) ; mardi 7 juin : forêt du cranou.

Une marche de 7/8 km tous les lundis. Renseignements auprès de Christine Morvan : 02 98 20 22 07.

Une petite marche 4/5 km les trois premiers lundis du mois. Renseignements auprès de Jean-Yves Morvan : 02 98 20 22 07.

Le foyer kerjean est ouvert en suivant les consignes décidées par le gouvernement.

Interclub : Jeudi 2 juin : Plouédern ; jeudi 12 juin : Guipavas

Le savez-vous : lundi 2 mai Saint-Thonan

Qualification pétanque : mardi 24 mai : La Forest

Dictée : mercredi 25 mai : Plouescat

JGF Foot

La JGF Football organise une opération ferraille du **24 juin au 26 juin**. Toutes les ferrailles sont acceptées à l'exception des micro-ondes et de l'informatique. Une benne sera mise à disposition sur le terrain stabilisé.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer prendre contact au 06 47 06 56 11

Saison 2022/2023

La JGF section football ouvre ses entraînements du mardi et du jeudi aux joueurs extérieurs ou personnes intéressées par une reprise du football (à partir de la catégorie u17 né en 2006).

Pour plus de renseignements, vous pouvez prendre contact avec l'entraîneur Stéphane Venec au 0675811289.

Arrête ton char



Chers Bénévoles, chers Carnavaliers, chers membres de l'association,

On a encore, pour beaucoup d'entre nous, si ce n'est tous, des étoiles dans les yeux après ce magnifique week-end, et on espère bien que vous aussi.

Cette première édition du Carnaval de la Lune Etoilée, pour Arrête Ton Char, a permis de fédérer des habitants de nos deux communes, de faire collaborer de grands talents et de délivrer une magnifique performance ce dimanche.

Les retours sont unanimement positifs, et on a tous notre part, plus ou moins grande, dans ce succès.

Avant de tourner la page et de commencer à travailler sur un nouveau projet, l'heure est donc aux remerciements :

=>merci aux deux communes pour leur soutien, financier mais pas uniquement

=>merci aux écoles qui ont participé au Carnaval des enfants et réalisé certaines de nos décorations

=>merci aux bénévoles qui se sont pris au jeu et ont donné de leur temps et de leur énergie pour : la construction du char, la réalisation des dessins et sculptures, la réalisation des costumes, la fabrication des accessoires, le maquillage. Mais aussi ceux qui se sont impliqués dans les événements en amont du Carnaval pour collecter des fonds.

=>merci aux entreprises qui nous ont prêté ou donné du matériel pour la, ou offert des lots pour notre "Coco Lanta" par exemple

=>merci à l'association du [Carnaval de la lune étoilée - Officiel](#) pour sa bienveillance, ses conseils et son gros coup de main quand il a fallu changer de hangar

=>merci pour le prêt de la remorque et du tracteur aux propriétaires respectifs, et à notre pilote de char pour la qualité de ses trajectoires

=>merci aux chorégraphes/danseuses pour leur créativité et leur énergie

=>merci à nos DJs pour la qualité de la prestation

=>enfin merci à vous les Carnavaliers pour votre bonne humeur et pour avoir joué le jeu à fond.

On a très envie de repartir pour un tour, on espère que vous aussi...restez connectés !

Ici c'est Arrête Ton Char !

Le bureau de l'association Arrête ton Char



Les Petites graines

Le camion sera présent tous les **lundis de 17h à 19h**.

Elorn Pizza

Tous les **jeudis de 15h à 19h** – Place Aimée de Guesnet (centre Bourg, devant l'église). Pizzas à emporter.
Commandes au : 06 17 32 36 15

Le Restaurant La Capsule

Du Lundi au Vendredi, Gérard vous propose des plats à emporter pour 7,5 euros. Couscous, Choucroute, Kig a Farz, Rougaille saucisses etc réalisés sur place avec des produits frais. Venez avec un contenant ou Gérard vous prête une assiette.

Café de la gare

Dimanche 3 avril

Repas créole (ou plat végétarien)
par « Tatïe dans tous ses états »

Dimanche 10 avril

Repas crêpes
par la crêperie ambulante Rock ha Billig

Dimanche 17 avril

Apéro – Huîtres

A partir de 11h30, huîtres (de Kersanton, Loperhet) sur place ou à emporter

Dimanche 24 avril

Burgers, frites, tacos
avec le food-truck « Ze Guppy's food »



L'Association EPAL, basée à Brest, recrute des accompagnateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours de vacances proposés à des mineurs et adultes en situation de handicap.

Vous êtes disponibles pour partir 2, 3 ou 4 semaines cet été sur l'un de nos 200 séjours, rejoignez nos équipes d'animation ! 250 postes à pourvoir avec ou sans BAFA.

Conditions :

- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés.
- Obligation de suivre une formation gratuite en juin (1 week-end et 1 samedi)
- Permis B obligatoire

Pour plus de renseignements et postuler :

<http://www.epal.asso.fr/postuler-en-ligne.php>

A bientôt

Visites de courtoisie

Aux personnes âgées et/ou isolées

Les bénévoles de l'action sociale de la croix-rouge de landerneau sont à votre disposition pour des visites à votre domicile ou à celui de l'un de vos proches

Des discussions, jeux ou promenade agrémenteront ces visites.

CE SERVICE EST ENTièrement GRATUIT

OBJECTIFS
des visites

INSTAURATION D'UN LIEN SOCIAL,

RÉCONFORT MORAL,

MAINTIEN DE L'AUTONOMIE EN LUTTANT CONTRE LE PROCESSUS D'ISOLEMENT.

Croix-Rouge
française
unité locale de
Landerneau

CONTACT : ul.landerneau@croix-rouge.fr
tel. 07.80.41.24.29

croix-rouge française



Les bénévoles de l'action sociale de la croix-rouge de Landerneau sont à votre disposition pour des visites à votre domicile ou à celui de l'un de vos proches.

➤ Service gratuit

Contact : ul.landerneau@croix-rouge.fr

Tél 07 80 41 24 29

Cherche terrain à louer pour 2 chevaux sur la Forest Landerneau ou Saint Divy. N'hésitez pas à me contacter au 06.64.06.33.30 ou gaellelehir@sfr.fr.

« Marchons, Respirons »

Une nouvelle auto-entreprise à La Forest-Landerneau.

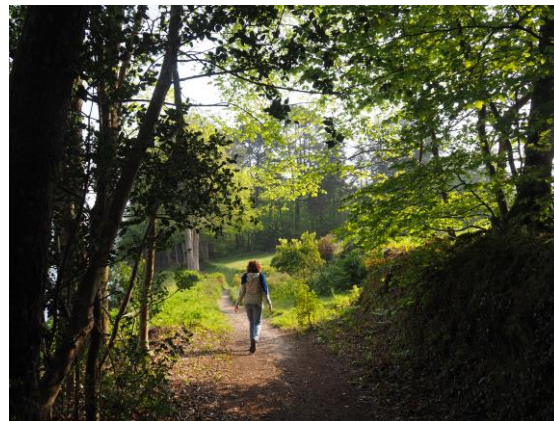
06.03.26.72.02

marchonsrespirons@gmail.com

facebook.com/marchonsrespirons

Je suis Sylvie, animatrice de Loisirs sportifs depuis 25 ans, spécialisée dans les disciplines du bien-être pour tout public, du tout petit dès 1 an jusqu'à la personne âgée.

Avec Marchons, Respirons, je vous propose des animations en contact avec la nature, et principalement dans la forêt de la commune pour les adultes et enfants à partir de 3ans.



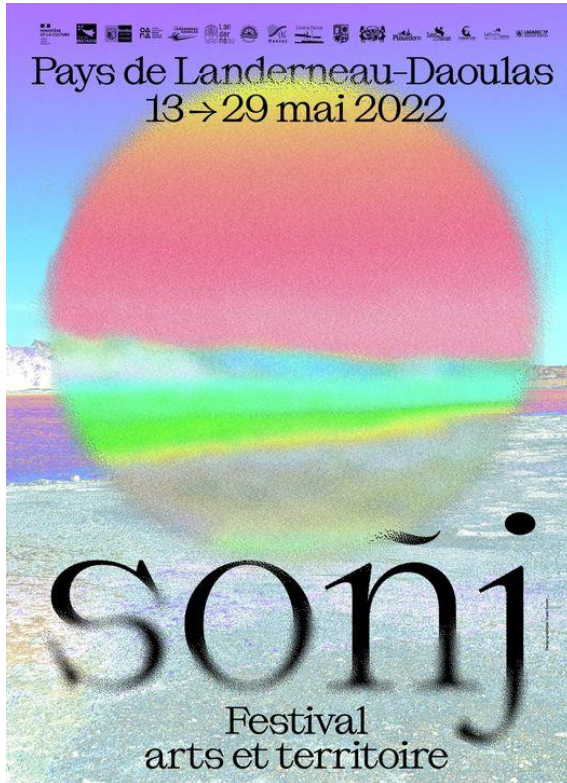
SOÑJ - Festival Arts et Territoire du pays de landerneau-Daoulas - 13 > 29 mai 2022

Le festival soñj – Arts et territoire, organisé par l'Atelier Culturel et soutenu par la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas, se déroulera au printemps, du 13 au 29 mai 2022.

Instagram: @festival_sonj

Facebook: @festivalsonj

Contacts: sonj@atelier-culturel.fr



PAYS DE LANDERNEAU DAULAS

Votre job, votre emploi, la Communauté d'agglomération s'y emploie !

Emploi saisonnier & contrat étudiant

JOB DATING & formation

SAMEDI 14 MAI 2022 9h30 - 13h

Centre culturel le Family, Landerneau

Plus de 20 entreprises présentes. Pensez à votre CV !

www.pays-landerneau-daoulas.fr

Logos: HÔTELLERIE - RESTAURATION, INDUSTRIE, SERVICE À LA PERSONNE, ALIMENTAIRE, AUTRES FILIÈRES.

Le roulage : LA solution de gestion des renouées asiatiques ?

Les renouées du Japon et de l'Himalaya sont des plantes exotiques envahissantes qui prennent la place des plantes locales et qui sont quasiment impossibles à éradiquer.

Le roulage, qui consiste à écraser les tiges, pourrait être une des solutions pour maîtriser leur pousse.

Cette technique, simple à mettre en œuvre, a été présentée aux élus et agents des services techniques des communes des bassins versants de l'Elorn, de la Rivière de Daoulas et du Camfrout, à Guimiliau ce 22 avril.



Département du Finistère

Et ici, ça capte ?

Téléchargez l'application gratuite du Département et testez votre connexion mobile

Disponible sur Google Play

Disponible sur App Store

Plus d'infos sur : www.finistere.fr

Finistère Penn-ar-Bed LE DÉPARTEMENT

Améliorons ensemble la couverture mobile du Finistère

Portrait 4 – VIN'itude

C'est Alain qui vous apportera ses bons conseils chez VIN'itude !

Il vous propose des vins provenant directement des vignobles du Pays d'Oc et des Côtes du Rhone. Alain sélectionne les producteurs pour la qualité de leurs produits et le bon relationnel.

Il travaille en ce moment sur la sélection de boissons sans alcool, qu'il devrait pouvoir nous proposer à partir de fin avril : jus de fruits (pomme-carotte-citron par exemple) & Schrole fabriqué en Vendée seront bientôt présents sur son étal.

Attention : l'abus d'alcool est dangereux pour la santé, les produits alcoolisés sont à consommer avec modération.

Réservations et informations au 06 07 38 31 68



Portrait 5 – Celtigigas

Béatrice et Manue sont ravis de vous accueillir chez Celtigigas !
Le GAEC Celtigigas est basé à Kersanton sur Loperhet.

Vous trouverez sur leur étal : huîtres, palourdes, coques, praires, bigorneaux...

Commandes possibles.

Réservations et informations au 06 10 07 47 76



Portrait 6 – GAEC « À la volée »

Vicky et Nolwen sont de retour sur notre marché depuis le 26 mars 2022.
Installées sur Loperhet depuis 2021, elles sèment des graines certifiées en Agriculture Biologique et issues de variétés anciennes.

Vous retrouverez sur leur étal leur production : des plants de légumes (tomates, poivrons, piments, salades...), aromatiques, fleurs utiles au jardin qui n'attendent qu'à rejoindre votre potager ou votre jardin !

Réservation possible, mais il est préférable de venir voir sur place les plants pour profiter de leurs conseils.

Pour les contacter : 06.65.62.84.25

